

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Ahmed Yahia	Salah	Consultants C.S.T. inc.	2009-10-29
Arguti	Adeline	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Beauchemin	Richard	CABN Placements inc.	2009-10-29
Bélanger	Christian	Investia services financiers inc.	2009-10-29
Bélanger	Frédéric	Les placements PFSL du Canada ltée	2009-10-28
Bélanger	Marie-Eve	Les placements PFSL du Canada ltée	2009-10-28
Bémeur	Marie	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-02
Boileau	Mathieu	Les placements PFSL du Canada ltée	2009-11-02
Bordeleau	Denys	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Bouchard	Catherine	Placements Banque Nationale inc.	2009-10-27
Bouchard	Lucie Michele	Demers valeurs mobilières inc.	2009-10-27
Brabant	Brigitte	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2009-10-22
Brenes	Deric	Les placements PFSL du Canada ltée	2009-11-02
Bruneau	Julien	BMO Nesbitt Burns ltée/Ltd.	2009-10-28
Bruyat	François	WFG valeurs mobilières du Canada inc.	2009-11-02
Cantley	Derek	Gestion MD limitée	2009-10-28
Careless	David	BMO Investments inc.	2009-10-29
Castonguay	Réal	Raymond James ltée	2009-10-10
Chang	Fendy	Desjardins Sécurité Financière Investissements inc.	2009-10-30
Chaudhari	Umair	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-10-26
Choinière	Stéphanie	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2009-10-23
Chrétien	Jean-Michel	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-10-29
Côté	Lise	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-26
Courey	John	Solutions Monétaires Monarc Inc.	2009-11-02
Daniel	Lucie	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-27
De Matteis	Alex	CABN Placements Inc.	2009-10-26
Dionne	Jean-Lambert	Services en placements PEAK inc./Peak Investment services inc.	2009-10-28
Dixon	Dorothy Colleen	Marchés mondiaux CIBC inc.	2009-10-31
Dramou	Dan Apollinaire	Services financiers Groupe Investors Inc.	2009-10-26
Dubé	Réjeanne	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Dumont	Richard	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-02
Dutil	Reynald	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-30
Eckert	Guillaume George	Gestion MD limitée	2009-10-28

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Eimers	Darryl	Gestion d'actif Credential inc.	2009-11-03
El Houssami	Bassem	Gestion de Capital Assante ltée	2009-10-01
Esposito	Massimo	Placements Financière Sun Life (Canada) inc.	2009-10-28
Evans	Todd Stuart	Merrill Lynch Canada inc.	2009-10-29
Farah	Ramzy	Placements CIBC inc.	2009-11-03
Feng	Marie Josiane Miou Y	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-02
Filion	Guillaume	Valeurs mobilières Desjardins inc.	2009-10-30
Flauto	Bruno	Investia services financiers inc.	2009-10-26
Formica	Celestina Maria	Gestion d'actif Credential inc.	2009-11-03
Fortin	Pierre-Luc	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-03
Fourati	Walid	Services d'investissement Quadrus ltée	2009-11-02
Fournelle	Lise	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-26
Fullwood	Cindy	Gestion Universitas inc.	2009-10-26
Gagné	Diane	Services d'investissement Quadrus ltée	2009-10-28
Gariépy	Évelyne	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Gavranovic	Evica	Les placements PFSL du Canada ltée	2009-10-27
Gervais	Pascal	Placements Financière Sun Life (Canada) inc.	2009-10-30
Gomez	Margarita	1751805 Ontario inc.	2009-10-30
Gromnisky	Wendy	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-10-30
Grondin	Monique	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Guèvremont	Pierre-Jean	Placements Banque Nationale inc.	2009-10-27
Guillemette	Chantal	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-28
Guitard	Maxime	Services financiers Groupe Investors Inc.	2009-10-27
Hamel	Josée	RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	2009-11-02
Ho	Eddie Sz Ming	Gestion Financière Worldsource inc.	2009-10-29
Iadinardi	Marco Pasquale	Gestion MD limitée	2009-10-28
Jones	Julie	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-02
Kouonya	Martine	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-30
Kra	Huguette	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-02
Lafond	Gilles	Méridien Services Financiers inc.	2009-10-29
Lafontaine	Derek	Desjardins Sécurité Financière Investissements Inc.	2009-11-02
Lallier	Yvon	Valeurs mobilières Investpro inc.	2009-10-30
Lamothe-Comeau	Martin	Services financiers Groupe Investors Inc.	2009-10-26
Lapointe	Sylvain	Services en placements PEAK inc./Peak Investment services inc.	2009-10-28
Lapointe	Sylvain	Services en placements PEAK inc./Peak Investment services inc.	2009-10-28

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Larouche	Diane	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Le Warne	Andrea Kathleen	RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	2009-10-26
Lewittes	David	BMO Nesbitt Burns Inc.	2009-11-01
Litwin	Pamela	Consultants C.S.T. inc.	2009-10-29
Liu	Ping	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-10-30
Louchnikova	Anjela	USC Régimes d'épargne-études inc.	2009-11-02
Lucas	Deanna	Scotia Capitaux Inc.	2009-10-03
Makela	Ryan	Gestion d'actif Credential inc.	2009-11-03
Malka	Gabriel Haim Salomon	TD Waterhouse Canada inc.	2009-10-30
Mangione	Mike	Consultants C.S.T. inc.	2009-10-29
Maraj	Sham Sowbhagwatti	Scotia Capitaux Inc.	2009-10-23
Marchand	Amélie	Placements CIBC inc.	2009-11-03
Marcoux	Eric	Consultants C.S.T. inc.	2009-10-29
McNeil	Terry Alan	Raymond James Itée	2009-10-17
Michaud	Marcel	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-11-02
Moquin	Claude	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-30
Napolitano	Orlando	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Nichols	Michael John	IPC Valeurs Mobilières	2009-11-02
O'Brien	James Alphonsus	Société Scotia iTrade	2009-10-22
O'Flanagan	Ryan Edward	Marchés Mondiaux State Street Canada inc.	2009-11-02
Okikiola	Stephen	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-10-30
Ollo	Arik	Consultants C.S.T. inc.	2009-10-29
Ouanounou	Yaëlle	Consultants C.S.T. inc.	2009-10-29
P.Fillion	Alexandre	Services d'investissement Quadrus Itée	2009-11-03
Perilla	Oliver	Scotia Capitaux inc.	2009-10-23
Plante	Sylvie	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-28
Proteau	Michelyne	Placements CIBC inc.	2009-10-26
Quahtane	Mounia	Placements CIBC inc.	2009-10-29
Raymond	Yves	Groupe Cloutier investissements inc.	2009-10-27
Rehmat	Daniel Joseph	RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	2009-11-03
Rémillard	Christian	CABN Placements Inc.	2009-11-03
Reynolds	Colin Thomas	Gestion MD limitée	2009-10-28
Rioux	France	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-11-02
Roy	Daniel	Groupe Cloutier investissements inc.	2009-10-28
Sage	Robert Bernard	Gestion MD limitée	2009-10-28
Samson	Michel	Investia services financiers inc.	2009-11-01
Savard	Marie-Claude	Services d'investissement Quadrus Itée	2009-11-02

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Séguin	Pierre	Services en placements PEAK inc./Peak Investment services inc.	2009-10-30
Sharara	Moussa	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-11-03
Simard	Pierre	Méridien Services Financiers inc.	2009-10-29
Singer	Brian John	Raymond James Itée	2009-10-17
Skabas	Radoslaw	Gestion d'actif Credential inc.	2009-11-03
Slunder	Liliane	Placements Manuvie Services d'Investissement inc.	2009-10-30
Soon-Shiong	Errol	Raymond James Itée	2009-10-17
Soucy	Mariane	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
St-Jacques	Jean-Philippe	Services d'investissement TD inc.	2009-10-29
St-Jean	Jonathan	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-10-30
St-Onge-Lynch	Ronald	Hub Capital inc.	2009-10-27
Talbot	Jeanne-Aimée	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-30
Teo	Siew Hong	Services financiers Groupe Investors inc.	2009-10-26
Thouin	Andre	Consultants C.S.T. inc.	2009-11-03
Tokuda	Takeyoshi	Gestion d'actif Credential inc.	2009-11-03
Truong	Mong Thy	TD Waterhouse Canada inc.	2009-10-13
Veilleux-Paquet	Yvette	Desjardins Cabinet de services financiers inc.	2009-10-30
Vermette-Demers	Johanne	Placements Banque Nationale inc.	2009-11-03
Watling	Janelle	Fonds d'investissement Royal inc.	2009-10-26
Webb	Michael	Services financiers Dundee inc.	2009-11-03

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Arvanitis	Nicholas	Conseillers en gestion globale State Street Itée	2009-10-23
Finch	David	Northwater gestion inc.	2009-09-30
Mansoor	Nessim	Gestion globale d'actifs CIBC inc.	2009-10-27
Miatello	Brian	Gestion privée TD Waterhouse inc.	2009-10-19
Morphet	Gaelen	Gestion globale d'actifs CIBC inc.	2009-10-27
Robson	Paul	Northwater gestion inc.	2009-09-30
Thivierge	Francis	Gestion globale d'actifs CIBC inc.	2009-11-03
Zive	Gordon	RBC gestion d'actifs inc.	2009-10-22
Mortmer	Roger	Capital international Asset Management (Canada) inc.	2009-09-25

Cabinets de services financiers et sociétés autonomes

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6, et les mentions spéciales, de A à E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

5d Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur

5e Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers

5f Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises

6 Planification financière

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
142046	Anctil	Thérèse	4A	2009-10-30
100465	Arel	Jean-Marie	1A	2009-08-06
100465	Arel	Jean-Marie	2A	2009-08-06
180454	Audet	Julie	1A	2009-11-02
178946	Barrette	Julie	1A	2009-10-29
177326	Basile	Alexandre	4C	2009-11-04
182716	Beauregard	Luc	5E	2009-11-03
102088	Bélanger	Joanne	4A	2009-11-04
169380	Bélanger	Line	4B	2009-10-29
169896	Bergeron	Nathalie	4B	2009-11-03
161810	Bois	Caroline	4A	2009-11-03
170270	Bombardier	Sophie	4B	2009-11-03
178823	Boucher	Nathalie	1A	2009-10-29
159555	Boucher	Chrystiane	4A	2009-11-03
179573	Boucher	Isabelle	4B	2009-11-04
174367	Bourget	Mélanie	1B	2009-11-02
169492	Brabant	Brigitte	1A	2009-10-29
168059	Brillant	Karine	1A	2009-11-03
105296	Brodeur	Monique	1A	2009-11-04
175645	Chau	An Khoai	4B	2009-11-04
183262	Clavet	Isabelle	3B	2009-10-29
147900	Corneau	Johanne	4B	2009-11-02
183953	Côté	Steeves	1A	2009-10-29
183609	Couture	Jean-Michel	1B	2009-11-03
180610	Darius	Rose-Lourdes	3B	2009-10-30

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
154848	Davola	Fina	4B	2009-10-30
109304	Delle Grazie	Scola	4B	2009-10-30
163431	Demers	France	4B	2009-11-04
109854	Deslauriers	Jean	6	2009-10-30
109854	Deslauriers	Jean	1A	2009-10-30
177512	Donoso Gutierrez	Mauricio	3B	2009-11-04
162883	Drolet	Johanne	4A	2009-10-29
181737	Duncan	Ross	1A	2009-11-03
178918	Dupuis	Julie	4B	2009-10-30
184127	Durocher	Ariane	1A	2009-11-04
111664	Dutil	Reynald	6	2009-11-03
177845	El Maaoua	Safia	1A	2009-10-29
161499	Fortin	Pierre-Luc	1A	2009-11-03
165399	Gagné	Nancy	3B	2009-11-03
138773	Gagnon	André	3A	2009-10-29
179065	Gagnon	Alain	4C	2009-11-03
114930	Godbout	Serge	4A	2009-10-30
162517	Grenon	Claudy	4A	2009-11-03
115886	Guindon-Lachapelle	Éloïse	1A	2009-10-30
171784	Guirao	Laurent	3B	2009-11-04
175385	Guitard	Maxime	1A	2009-11-02
172877	Héroux	Alexis	3A	2009-11-04
177032	Hétu	François	4A	2009-11-03
116870	Jackmino	Joan	3A	2009-11-03
175704	Jacques	Marc-André	4B	2009-10-29
117034	Jean	Nathalie	4B	2009-10-29
183381	Jin	Xiaomeng	1A	2009-11-04
177042	Lachance-Mukerji	Simon	4A	2009-11-03
183616	Lambert	Dawn	1B	2009-11-02
149062	Laperrière	Sylvain	4B	2009-10-29
167174	Lemire	Frédéric	3B	2009-10-29
156979	Lessard	Gréco	4B	2009-11-03
171794	Lessard	Marjorie	5D	2009-11-02
160272	Marcoux	Isabelle	4A	2009-09-01
166765	Martin	Dominic	1A	2009-10-30
171658	Massy	Danny	1A	2009-10-29
137115	Mayer	Chantal	3A	2009-11-03
177047	Millaire-Delvin	Hugo	3C	2009-11-04

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
160127	Miron	René	1B	2009-11-02
182457	Mongeau	Karine	5E	2009-10-29
184527	Naciri	Abderrahim	1A	2009-10-29
161421	Ouellette	Réal	1A	2009-10-30
145819	Paquin	Rachel	4A	2009-11-02
152374	Parent	Céline	4A	2009-11-02
127053	Pilon	Johanne	6	2009-10-30
127096	Pincemin	Fred	1A	2009-10-31
128753	Richard	Monelle	4B	2009-10-29
184090	Rodrigue	Vincent	1A	2009-10-29
184136	Roy	Pascal	1B	2009-11-03
130476	Savard	Marie-Claude	1A	2009-10-31
130476	Savard	Marie-Claude	2B	2009-10-31
139312	Séguin	Claire	5D	2009-10-30
130999	Simard	Pierre	1A	2009-10-30
131124	Slezak	Marie	4A	2009-11-03
136731	St-Hilaire	Dominique	5D	2009-10-29
131739	Surprenant	Marc	4A	2009-11-03
137849	Tellier	Andrée	5E	2009-10-30
132950	Tremblay	Jean-Gilbert	4A	2009-10-31
173356	Trottier	Dany	4A	2009-11-02
133736	Vaillant	Line	4A	2009-10-29
154880	Vaillant	Suzanne	5D	2009-11-02
149642	Vallières	Martin	3C	2009-11-04
134317	Villeneuve	Diane	4A	2009-10-29
134368	Villiard	Lise	4A	2009-11-04
147399	Vincent	Sophie	3A	2009-10-29
182973	Zhou	Bo	1A	2009-11-02
159408	Zierner	Manuela	4A	2009-11-03

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'un personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
BMO Nesbitt Burns Inc.	Ellis	Richard James	2009-11-02
CABN placements inc.	Jenneau	Michèle	2009-09-28
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee	Brought	Daniel Louis	2009-10-22
Corporation Recherche Capital	Kavafian	Jacques Hagop	2009-10-26
Fonds d'éducation Héritage inc.	Lee	Kim	2009-11-03
Fonds d'éducation Héritage inc.	Mullin	Christopher	2009-11-03
Fonds d'éducation Héritage inc.	Tkach	William	2009-11-03
Fonds d'éducation Héritage inc.	Walter	Debbie	2009-11-03
Gestion financière Assante ltée	Bergeron	Richard	2009-10-27
Gestion Universitas inc.	Brière	Julie	2009-10-26
Gestion Universitas inc.	Dupéré	Sonia	2009-10-26
Gestion Universitas inc.	Gilbert	Pascal	2009-10-29
Gestion Universitas inc.	Lévesque	Jean-Jacques	2009-10-26
Gestion Universitas inc.	Rivard	Josiane	2009-10-26
Jennings Capital Inc.	Balfour	Liam John	2009-10-26
Jennings Capital Inc.	Campbell	Shauna Lea	2009-10-26
Jennings Capital Inc.	Chornoboy	Gregory Maurice	2009-10-26
Loewen, Ondaatje, McCutcheon limitée	Patil	Priya	2009-10-28
Marchés mondiaux CIBC inc.	Orford	Douglas James	2009-10-23
Merrill Lynch Canada inc.	Evans	Todd Stuart	2009-10-29
Raymond James ltée	Cory	Keith Ross	2009-09-28
Raymond James ltée	Dingwall	Laima Ann	2009-09-28
Raymond James ltée	Gregson	Doreen Joyce	2009-09-28
Raymond James ltée	Halfnights	Gordon John	2009-09-28
Raymond James ltée	Hillenbrink	Wilhelmina Christine	2009-09-28
Raymond James ltée	Holmes	Michael Leopold	2009-09-28
Raymond James ltée	Ireland	Terrence Wentworth	2009-09-28
Raymond James ltée	Keays	Patricia Christine	2009-09-28
Raymond James ltée	Mackay	Ian Gerald	2009-09-28

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Raymond James Itée	Morrisroe	Sharon Jane	2009-09-28
Raymond James Itée	Murphy	John McDougall	2009-09-28
Raymond James Itée	Rennison	Rebecca Elizabeth	2009-09-28
Raymond James Itée	Shaver	Lon Eric	2009-09-28
Scotia Capitaux Inc.	Maraj	Sham Sowbhagwatti	2009-10-23
Services financiers Dundee inc.	Brough	Daniel	2009-10-22
Société Scotia iTrade	O'Brien	James Alphonsus	2009-10-22
TD Waterhouse Canada inc.	Jodoin	Eric Andrew	2009-10-17
USC régimes d'épargne-études inc.	Trump	Christopher	2009-07-09
Valeurs mobilières Desjardins inc.	Bedard	Gaston	2009-10-27
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	Conway	Peter	2009-10-02
Valeurs mobilières Desjardins inc.	Desautels	Louise	2009-10-27
Valeurs Mobilières Patrimoine Integral	Davies	John Trustram	2009-10-23
Valeurs Mobilières TD inc.	Aitkens	John Edward	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Asmundson	Paul Edward	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Barron	Scott William	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Begg	Graeme David	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Broer	Jonathan	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Brogowski	Jakub Matthew	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Burrows	Scott Stephen	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Clark	Alec Wesley	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Croux	Viviane	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Cuthbertson	Clifford Scott	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	D'Amico	Paul Robert	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	D'Silva	Ryan Joseph	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Damiani	Samuel George	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Davies	Rodney Edwin	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Davies	Scott Alexander	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	DeSantis	Michael Bruce	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Dumanski	Steve	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Duncan	David James	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Durnford	Andrew William	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Ezergailis	Linda Anna	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Faralla	Michael Carlo	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Farian	Armen	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Freeman	Michael Acres	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Giacomelli	Peter	2009-10-28

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Valeurs Mobilières TD inc.	Gilbert	Alison Roberta	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Glenn	David Gorden	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Goldthorpe	Gordon George	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Goodnough	Cameron Boyd	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Gordon	Paul Donald	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Gula	Roman Pawlo	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Gunja	Damir	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Hadden	Mark Andrew	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Hayem	Jocelyne Jessy	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Hilloowala	Maharukh	2009-10-08
Valeurs Mobilières TD inc.	Hipp	Bryce Wheeler	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Holloway	Harold Robert	2009-10-08
Valeurs Mobilières TD inc.	Hughes	Grant Earl	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Hutchins	William Carlyle	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	James	Timothy Edward	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Kacira	Orhan Kursat	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Kroeker	John David	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Kwong	Simon Jin	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Lau	Aaron Tsz	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Noreau	Paul Bernard	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Ouellet	Luc	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Van Aelst	Michael John	2009-10-28
Valeurs Mobilières TD inc.	Véronneau	Louis Guy	2009-10-28

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Beutel, Goodman & Company Ltd	Hamilton	Paul	2009-11-02
Beutel, Goodman & Company Ltd	Lau	Irene	2009-11-03
Beutel, Goodman & Company Ltd	Shuter	John	2009-11-02
Bimcor inc.	Riva	Harry	2009-10-30
Capital international Asset Management (Canada) inc.	Beeson	Richard	2009-09-28
Capital international Asset Management (Canada) inc.	Boyd	Michael	2009-09-28
Capital international Asset Management (Canada) inc.	Le Pelley du Manoir	Gerald	2009-09-28
Capital international Asset Management (Canada) inc.	Mortimer	Roger	2009-09-25

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Capital international Asset Management (Canada) inc.	Samuels	Theodore	2009-09-28
Capital international Asset Management (Canada) inc.	Trimbor	Thomas	2009-09-28
CI Investments inc.	Auwaerter	Craig	2009-10-27
CI Investments inc.	Chan	Kathy	2009-10-27
CI Investments inc.	Chiu	Carol	2009-10-27
CI Investments inc.	Iannicca	Fabio	2009-10-27
CI Investments inc.	Issa	Munir	2009-10-27
Conseillers en gestion globale State Street ltée	Arvanitis	Nicholas	2009-10-23
Conseils en placements Portland inc.	Lamb	Scott	2009-11-01
Gestion d'actifs CIBC inc.	Monahan	Thomas	2009-11-02
Gestion de placements Innocap inc.	Jenneau	Michèle	2009-09-28
Gestion de portefeuille Natcan inc.	Jenneau	Michèle	2009-09-28
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Hoppe	Andreas	2009-10-30
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Morphet	Gaelen	2009-10-27
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Nadeau	Jean-Pierre	2009-11-28
Gestion privé TD Waterhouse inc.	Miatello	Brian	2009-10-19
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Monahan	Thomas	2009-11-02
GWL Investment Management Ltd	Rogerson	Michael	2009-10-23
Northwater gestion inc.	Finch	David	2009-09-30
Northwater gestion inc.	Robson	Paul	2009-09-30
Presima inc.	Belkziz	Liwa	2009-11-02
RBC gestion d'actifs inc.	Buitenhuis	Donna	2009-10-26
RBC gestion d'actifs inc.	Zive	Gordon	2009-10-22
Sceptre Investment Counsel Limited	Filippetto	Laura	2009-10-29
Sceptre Investment Counsel Limited	Ivanova	Katia	2009-10-29
Sceptre Investment Counsel Limited	Jurisic	Tomislav	2009-10-29
Sceptre Investment Counsel Limited	Katz	Bradley	2009-10-29
Sceptre Investment Counsel Limited	Kwan	Sandy	2009-10-29
Sceptre Investment Counsel Limited	Lorimer	Robert	2009-11-02
Sceptre Investment Counsel Limited	Macdonald	Leslie	2009-10-29
Sceptre Investment Counsel Limited	Newport	Mira	2009-10-29
Trust Banque Nationale inc.	Jenneau	Michèle	2009-09-28

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500103	2553-4199 Québec inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-02
500468	F. Boissonneault & associés inc.	Assurance de personnes	2009-11-03
500979	Assurances Réal Pellerin inc.	Assurance de dommages	2009-11-02
501198	Groupe Plural inc.	Assurance de personnes Assurance de dommages	2009-11-02
501853	Lise Ste-Marie	Assurance de personnes	2009-10-31
502308	2559353 Canada inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-02
503178	Charron Belley inc.	Assurance de personnes	2009-11-02
503884	Guy Nuckle, consultant inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-02
504789	Paul Dubé et Associés (experts en sinistres) inc.	Expertise en règlement de sinistres	2009-11-02
506068	Anita Picard	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-04
506536	Denis St-Jacques	Assurance de personnes	2009-11-04
507971	Pierre Simard	Assurance de personnes	2009-10-30
508477	Marie-Claude Savard	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-10-31
510693	Nathalie Parent	Planification financière	2009-10-29
511278	Services financiers Chagnon Piacente inc.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2009-11-02
511996	Michel Ste-Marie	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2009-11-04
513670	Jean-Claude Tranquille	Assurance de personnes	2009-10-30
513861	Julie Audet	Assurance de personnes	2009-11-02
514023	Guylaine Ouellet	Assurance de personnes	2009-11-03
514066	Assurances Roger Fermon inc.	Assurance de dommages	2009-11-02
514079	Francis Charbonneau	Assurance de personnes	2009-10-30
514135	Gervais Munger	Planification financière	2009-10-30

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsable, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Blais	Julie	2009-09-29
Pictet Gestion d'actifs inc.	Maratta	John	2009-10-01

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Conseillers en valeurs

Nom de la firme	Catégorie	Nom de la personne désignée responsable	Date de la décision
Riverstream Asset Management Ltd	Gestionnaire de portefeuille	Jane Depraitere	2009-09-24

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
514343	Élite Lan inc.	Frederick Boisjoli-Langlois	Assurance de personnes	2009-11-02
514445	Souscripteurs de L'Est Assurances inc.	Guy Lacroix	Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2009-11-04
514473	Service hypothécaire CMA inc.	Normand Caty	Assurance de personnes Planification financière	2009-10-29

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Gérard Raymond 128420	(CD00-0763)	Janine Kean, président Benoit Bergeron, A.V.A. Jerry Jeanson, A.V.C.	2 novembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi. Défaut de répondre dans les plus brefs délais à toute correspondance provenant du syndic et de collaborer. Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition culpabilité/sanction
Alain Trempe 133216	(CD00-0789)	Sylvain Géréreux, président Shirtaz Dhanji, A.V.A. Robert Archambault, A.V.A.	6 novembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement à l'assureur des sommes perçues. Défaut de répondre dans les plus brefs délais à toute correspondance provenant du syndic et de collaborer.	audition radiation provisoire
Themistoklis Papadopoulos 138474	(CD00-0758)	Janine Kean, président Alain Côté, A.V.C. Tan Pham Huu	9 novembre 2009 à 9h30 10 novembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Exercer des activités dans des disciplines sans détenir le certificat requis.	audition sur culpabilité
Jacques-André Marcoux 135233	(CD00-0644)	Janine Kean, président Yvon Fortin, A.V.A. Pierre Décarie	12 novembre 2009 à 9h30	Hôtel Delta Trois-Rivières 1620, rue Notre-Dame, Trois-Rivières (Québec) G9A 6E5	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Excéder les limites de ses connaissances et/ou fausses représentations quant à son	audition sur sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					niveau de compétence.	
Robert Bourdeau 104693	(CD00-0646)	Janine Kean, président Yvon Fortin, A.V.A. Pierre Décarie	12 novembre 2009 à 9h30	Hôtel Delta Trois-Rivières 1620, rue Notre-Dame, Trois-Rivières (Québec) G9A 6E5	Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Excéder les limites de ses connaissances et/ou fausses représentations quant à son niveau de compétence. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat.	audition sur sanction
Redouane Talbi 169145	(CD00-0759)	Janine Kean, président Benoît Guilbault Benoît Jolicoeur	16 novembre 2009 à 9h30 17 novembre 2009 à 9h30 18 novembre 2009 à 9h30 19 novembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière. Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité.	audition sur culpabilité
Luigi De Luca 109123	(CD00-0756)	Janine Kean, président Kaddis Sidaros, A.V.A. Shirtaz Dhanji, A.V.A.	23 novembre 2009 à 9h30 24 novembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Avoir témoigné de la signature d'un assuré hors de sa présence et/ou avoir déclaré faussement avoir agi comme agent souscripteur. Informations et/ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères. Avoir causé un découvert ou risque de	audition sur culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF)

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					découvert. Défaut de subordonner son intérêt personnel à celui de son client. Inexécution ou mauvaise exécution du mandat et/ou défaut de rendre compte du mandat. Défaut de respecter les obligations à l'égard de l'analyse des besoins financiers.	
Jane Butler 170396	(CD00- 0780)	François Folot, président Michèle Barbier, A.V.A. Patrick Hausmann, A.V.C.	25 novembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Refus de collaborer avec une personne chargée de l'application de la loi.	audition sur culpabilité
Jean Bissonnette 103304	(CD00- 0775)	François Folot, président Ginette Racine, A.V.C. Pierre Perreault, A.V.A.	27 novembre 2009 à 9h30 30 novembre 2009 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, bureau 2600, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles ou/ non-paiement des sommes perçues à une institution financière.	audition sur culpabilité

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 BDRVM

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0705

DATE : 4 novembre 2009

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Robert Chamberland, A.V.A., Pl. Fin.	Membre
M. Alain Côté, A.V.C., Pl. Fin.	Membre

M^{me} LÉNA THIBAUT, ès qualités de syndic de la Chambre de la sécurité financière
Partie plaignante

C.

M^{me} SUZANNE LAVOIE
Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] À la suite de sa décision sur culpabilité, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni le 13 août 2009 aux locaux de la Cour fédérale du Canada, au palais de justice de Québec, Québec, et a procédé à l'audition sur sanction.

[2] Alors que la plaignante déclara n'avoir aucune preuve à offrir, l'intimée choisit de témoigner.

[3] Les parties, par l'entremise de leurs procureurs, présentèrent ensuite au comité leurs recommandations sur sanction.

CD00-0705

PAGE : 2

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[4] La plaignante, convenant que l'objectif de la sanction disciplinaire est de corriger un comportement déviant et non de punir le représentant, débuta en rappelant les événements ayant donné lieu à la plainte.

[5] Elle insista ensuite sur la gravité objective de l'infraction commise par l'intimée et signala notamment que le cabinet auprès duquel cette dernière était rattachée l'avait jugée suffisamment importante pour résilier son contrat d'emploi.

[6] Invoquant notamment les règles de la transparence au coeur de l'exercice de la fonction de représentant, elle souligna le lien important à son avis entre l'infraction et la profession.

[7] Au plan des éléments subjectifs, elle signala l'expérience d'environ six (6) ans que possédait l'intimée au moment des événements.

[8] Elle mentionna son absence d'antécédents disciplinaires mais indiqua qu'une mise en garde lui était parvenue du bureau du syndic en mai 2008.

[9] Elle évoqua que lors de l'audition sur culpabilité l'intimée et « ses témoins » avaient livré des témoignages plutôt « discutables » et que ce seul fait, à l'inverse d'une admission de fautes, était de nature à démontrer une absence de repentir ainsi qu'un risque de récidive.

[10] Elle mentionna que l'ignorance ou l'incompréhension chez l'intimée des règles applicables aux situations de conflit d'intérêts lui apparaissait en l'instance comme un

CD00-0705

PAGE : 3

facteur aggravant, le cabinet qui l'employait ayant dispensé un enseignement et instruit ses membres sur le sujet.

[11] Relativement aux faibles revenus qu'elle invoqua lors de son témoignage, la plaignante souligna que la situation faisait suite en bonne partie au choix personnel de cette dernière de mettre fin au développement de ses affaires tant que le présent dossier ne serait pas terminé.

[12] Elle indiqua qu'il était difficile de trouver de la jurisprudence « collant » particulièrement au dossier. Ainsi elle référa le comité à une seule décision du comité, soit celle de *M^e Micheline Rioux c. Mme Danielà-Maria Pana*¹. Dans cette affaire, la représentante qui avait avoué sa culpabilité à un chef d'accusation lui reprochant de s'être placée en situation de conflit d'intérêts avait écopé d'une amende de 3 000 \$.

[13] Elle mentionna ensuite que le législateur avait haussé l'amende maximale prévue au Code des professions de 6 000 \$ à 12 500 \$ et appliquant une simple règle de trois à la condamnation de 3 000 \$ imposée à Mme Pana, elle suggéra au comité d'imposer à l'intimée une amende de 6 000 \$.

[14] Elle proposa également au comité de recommander au conseil d'administration de la Chambre d'imposer à l'intimée de suivre les cours de perfectionnement suivants (prodigués par la Chambre) : 1) Règles déontologiques et jurisprudence : volet assurance code interne 14465 et 2) Règles déontologiques et jurisprudence : volet valeurs mobilières code interne 14466.

¹ *M^e Micheline Rioux c. Mme Danielà-Maria Pana* (CD00-0630), décision du 3 janvier 2007.

CD00-0705

PAGE : 4

[15] Elle termina en suggérant la condamnation de l'intimée au paiement des déboursés.

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉE

[16] Le procureur de l'intimée débuta en référant à certains paragraphes de la décision sur culpabilité.

[17] Il mentionna notamment le paragraphe 50 de ladite décision où le comité a conclu, de l'ensemble de la preuve, que celle-ci n'avait pas démontré que l'intimée était animée d'une intention malhonnête.

[18] Il insista ensuite pour souligner que les événements impliquant l'intimée étaient de nature plutôt exceptionnelle, la plupart des représentants ne se retrouvant jamais dans la même situation que cette dernière.

[19] Il invoqua qu'elle était maintenant bien consciente qu'elle aurait dû transférer le dossier à un autre représentant et souligna qu'elle avait tiré la leçon appropriée des événements.

[20] Il souligna que lors de ceux-ci l'intimée n'avait peut-être pas fait les « bonnes vérifications » mais qu'elle avait néanmoins contacté le notaire avant d'agir comme elle l'avait fait, ce qui indiquait que vraisemblablement elle n'était pas parfaitement à l'aise avec la transaction.

[21] Il invoqua qu'elle avait agi de bonne foi et imputa à un manque d'expérience l'infraction commise par cette dernière.

CD00-0705

PAGE : 5

[22] Il souligna qu'elle avait déjà passablement « payé » pour sa faute, elle-même et son conjoint ayant vu leur contrat d'emploi résilié, ce qui avait entraîné une baisse considérable de leurs revenus.

[23] Il souligna qu'âgée de 46 ans l'intimée avait dû reconstruire sa clientèle.

[24] Il mentionna que les possibilités de récidive étaient inexistantes dans son cas parce qu'il s'agissait d'un cas très rare qui risquait fort peu de se reproduire et qu'en ce sens le public était protégé.

[25] Il admit qu'elle avait agi avec insouciance et qu'elle aurait pu être plus alerte à la situation mais insista à nouveau sur le fait que son honnêteté n'était pas en cause. Il mentionna qu'elle n'avait pas abusé de la confiance d'un client et qu'elle n'avait pas essayé de duper qui que ce soit.

[26] Il insista sur la volonté de l'intimée de s'amender et souligna que lors de son témoignage elle avait déclaré que dans l'exercice de la profession elle était devenue plus prudente et qu'elle « vérifiait » maintenant dès qu'elle avait un doute.

[27] Il termina en mentionnant la situation financière difficile de sa cliente en tant que mère de trois (3) enfants avec des revenus d'emploi de l'ordre de 17 000 \$ par année.

[28] Il invoqua que suite à la décision du comité elle aurait vraisemblablement à défrayer le coût non négligeable des déboursés et que de la condamner en surplus au paiement d'une amende de 6 000 \$ serait lui imposer un fardeau financier exagéré et injustifié.

CD00-0705

PAGE : 6

[29] Il termina en rappelant le contexte particulier de l'infraction commise par l'intimée, son absence de préméditation et produisit un cahier d'autorités.

[30] Il référa notamment à la décision du comité de discipline du Barreau du Québec dans l'affaire de *M^e Daniel Mandron c. M^e Guy Lemoine*². Ledit comité y faisait l'affirmation suivante : « *Le comité a eu l'occasion à plusieurs reprises d'établir qu'une réprimande constitue une sanction appropriée lorsqu'un intimé, sans antécédents disciplinaires, reconnaît sa faute, s'en excuse et exprime son repentir* ».

[31] Prenant appui sur cette décision et sur quelques autres au même effet, il suggéra qu'une réprimande serait le remède ou la sanction appropriée en l'espèce.

[32] Il conclut en soulignant que par ailleurs l'intimée n'avait aucune objection à ce que le comité de discipline recommande au conseil d'administration de la Chambre de lui imposer les cours de formation suggérés par la plaignante.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[33] Au moment des événements en cause l'intimée, qui est mère de trois (3) enfants, exerçait sa profession depuis environ six (6) ans.

[34] Elle n'a aucun antécédent et n'a fait l'objet d'aucune mesure disciplinaire, sauf une simple mise en garde en date du 7 août 2008 que lui a adressée la syndique relativement au transfert des placements d'une cliente dans la foulée de son congédiement par son employeur.

² *M^e Daniel Mandron c. M^e Guy Lemoine*, 06-06-02192, décision du 6 octobre 2006.

CD00-0705

PAGE : 7

[35] Rien n'indique qu'une quelconque forme de reproche puisse lui être adressée relativement à sa collaboration à l'enquête du syndic.

[36] À la suite des événements en cause, elle a vu son contrat avec le cabinet qui l'employait résilié, tout comme celui de son mari. Elle a ainsi dû reprendre sa carrière ailleurs et a vu ses revenus en conséquence chuter considérablement.

[37] Au plan monétaire, elle ne dispose que de peu de ressources.

[38] Selon ses affirmations, en 2008 et en 2009 la somme des revenus qu'elle a tirés de ses activités professionnelles se situerait aux alentours de 17 000 \$.

[39] Elle ne possède pas de véritables actifs sauf un immeuble en co-propriété dans lequel il y aurait peu ou pas d'équité.

[40] Elle a souffert de façon non négligeable non seulement sur le plan financier mais aussi sur le plan personnel des événements qui lui ont été reprochés.

[41] Le comité est d'avis qu'elle a tiré une leçon des événements. Lors de son témoignage, elle a invoqué qu'elle était maintenant beaucoup plus sensible à la question des conflits d'intérêts et qu'elle prenait davantage de soins pour s'assurer que sa pratique soit en tout point conforme aux règles professionnelles et déontologiques.

[42] Par ailleurs, son acquiescement sans aucune hésitation à la suggestion de lui imposer de suivre des cours de formation portant sur les questions de conflits d'intérêts semble démontrer chez elle une certaine reconnaissance de la faute qu'elle a commise ainsi qu'une forme de repentir et une volonté de s'amender.

CD00-0705

PAGE : 8

[43] Par ailleurs, notamment (mais non pas seulement) à cause du caractère exceptionnel des circonstances liées au cas en l'espèce, les possibilités de récidive dans son cas apparaissent plutôt minimales.

[44] Enfin, sa faute relève d'une absence de connaissances et de compréhension à l'endroit des règles applicables aux situations de conflit d'intérêts ainsi qu'à une négligence à s'informer adéquatement plutôt que d'une intention malveillante.

[45] Néanmoins, bien que le comité doive de plus tenir compte qu'il s'agit d'une faute isolée et qu'il doive s'efforcer de ne pas ignorer les répercussions importantes que les événements liés à la plainte disciplinaire ont eu non seulement sur la situation financière mais sur la vie personnelle et professionnelle de l'intimée, il est d'avis que s'il devait se plier à la suggestion du procureur de cette dernière et lui imposer une simple réprimande, il négligerait ses responsabilités.

[46] L'intégrité de la profession requiert que soient maintenues des normes professionnelles exigeantes en regard des situations de conflit d'intérêts. Elles sont nécessaires à la préservation de la confiance du public envers la profession.

[47] De plus, en l'espèce la sanction doit comporter un effet dissuasif.

[48] Dans *Ouellet c. Médecins*³, le Tribunal des professions écrivait :

« Il est exact que la finalité du droit disciplinaire québécois n'est pas de punir le professionnel visé mais plutôt d'assurer la protection du public lorsque celle-ci peut être menacée, et cette finalité doit comporter un volet dissuasif auprès de l'ensemble des membres d'une profession. »

³ *Ouellet c. Médecins*, 2006 Q.C.T.P. 74 (CANLII).

CD00-0705

PAGE : 9

[49] Le comité est donc d'avis que l'imposition d'une amende de 2 000 \$ cumulée à l'obligation de suivre les cours de formation suggérés par la plaignante et dispensés par la Chambre, soit : a) Règles déontologiques et jurisprudence : volet assurance code interne 14465 et b) Règles déontologiques et jurisprudence : volet valeurs mobilières code interne 14466, serait en l'espèce une sanction juste et appropriée qui tiendrait compte de l'ensemble des circonstances propres au dossier ainsi que des facteurs objectifs et subjectifs applicables.

[50] Enfin le comité est aussi d'avis qu'il y a lieu d'appliquer la règle habituelle voulant que le représentant reconnu coupable des infractions qui lui sont reprochées doive assumer le coût des déboursés. Il condamnera en conséquence l'intimé au paiement de ceux-ci.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RECOMMANDE au conseil d'administration de la Chambre de la sécurité financière d'imposer à l'intimée de suivre les cours suivants : a) Règles déontologiques et jurisprudence : volet assurance code interne 14465 et b) Règles déontologiques et jurisprudence : volet valeurs mobilières code interne 14466, tous deux dispensés par la Chambre, l'intimée devant produire audit conseil d'administration une attestation à l'effet que lesdits cours ont été suivis avec succès dans les douze (12) mois de la résolution du conseil d'administration les lui imposant, le défaut de s'y conformer résultant en la suspension de son droit d'exercice par l'autorité compétente jusqu'à la production d'une telle attestation;

CD00-0705

PAGE : 10

CONDAMNE l'intimée au paiement d'une amende de 2 000 \$;

CONDAMNE l'intimée au paiement des déboursés y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, L.R.Q. chap. C-26.

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT
Président du comité de discipline

(s) Robert Chamberland

M. ROBERT CHAMBERLAND, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

(s) Alain Côté

M. ALAIN CÔTÉ, A.V.C., Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e François Montfils
THERRIEN COUTURE
Procureurs de la partie plaignante

M^e Richard Binet
BINET, LECLERC, NOËL
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 13 août 2009

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102* sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

Dispense de résider au Québec

- Bell, James
Goldman, Sach & Co.

Cette personne est dispensée de résider au Québec.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des conditions suivantes :

- le représentant est également inscrit à titre de représentant d'un conseiller en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers du Québec et de l'Autorité en valeurs mobilières des États-Unis;
- le représentant n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de l'*Instruction générale n° Q-9*.

Le directeur général adjoint aux services aux entreprises se réserve la possibilité de réviser sa décision advenant une modification à l'*Instruction générale n° Q-9* par l'Autorité ou suite à une modification réglementaire.

Dérogation à l'article 53 de l'*Instruction générale n° Q-9*

- Chevrier, Jean-Pierre
Les conseillers en placements Sceptre Itée

Une dérogation a été accordée à ce représentant lui permettant de déroger aux dispositions de l'article 53 de l'*Instruction générale n° Q-9*.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

CIBC World Markets inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 300 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de CIBC en faveur de CIBC World Markets inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel CIBC renonce à concourir est de 0 \$.

CIBC World Markets inc. (IIROC)

Approbation de la réduction d'un emprunt de 250 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de CIBC (IIROC) en faveur de CIBC World Markets inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel CIBC (IIROC) renonce à concourir est de 3 850 000 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Daviau Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Daviau Capital Corporation renonce à concourir est de 500 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 7 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de David Kassie en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel David Kassie renonce à concourir est de 7 000 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 5 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Kassie Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Kassie Capital Corporation renonce à concourir est de 5 000 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Philip Evershed en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Philip Evershed renonce à concourir est de 1 000 000 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation de la réduction d'un emprunt de 31 046.61 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Ridpath Capital ULC en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Ridpath Capital ULC renonce à concourir est de 0 \$.

TD Waterhouse Canada Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 100 000 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de The Toronto-Dominion Bank en faveur de TD Waterhouse Canada inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel The Toronto-Dominion Bank renonce à concourir est de 0 \$.

Versant Partners inc.

Approbation d'un emprunt de 1 490 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de BeauNaro inc. en faveur de Versant Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel BeauNaro inc. renonce à concourir est de 1 510 000 \$.

Versant Partners inc.

Approbation d'un emprunt de 600 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Petersen Capital Corporation en faveur de Versant Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Petersen Capital Corporation renonce à concourir est de 620 000 \$.

Versant Partners inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 1 490 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de BeauNaro inc. en faveur de Versant Partners inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel BeauNaro inc. renonce à concourir est de 10 000 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.